Partenariat TunisiaTourism.info - FTH

La FTH vient de signer un accord avec le portail TunisiaTourism.info pour le référencement des hôtels adhérents et pour le lancement d’un prix annuel des meilleurs hôtels en Tunisie.

La FTH et la société MCM ont signé hier une convention de partenariat pour le référencement des adhérents de la FTH sur le portail **TunisiaTourism.info** géré par MCM. Cette convention vise à faire exister le maximum d’hôtels sur le Net et à favoriser la réservation en direct auprès des hôtels.

L’accord signé entre les deux parties élargit leur coopération aux projets de MCM touchant à l’hôtellerie tel que le projet de lancement d’un prix annuel des meilleurs hôtels qui fera office de label de qualité. C’est ainsi que les hôtels nominés à ce prix seront ceux obtenant les meilleurs scores des clients sur les principaux OTA. La sélection des hôtels se fera ensuite par un jury FTH/MCM qui serait aussi élargi à des représentants d’autres acteurs du tourisme.

Ainsi TunisiaTourism.info, après l’ONTT et Tunisair, comptera la FTH parmi ses partenaires officiels. Le site renforcera sa ligne éditoriale en assurant la promotion non seulement de la destination, de ses produits et régions, mais aussi du secteur, de ses entreprises et de ses métiers, notamment à travers sa web TVTunisiaTourism.TV.

De gauche à droite :
Fatma Ben Nour (Directeur exécutif de la FTH), Rym Belajouza (Secrétaire Générale), Mehdi Allani (Président de la commission Promotion et Marketing), Lotfi Mansour (MCM-TunisiaTourism.info), Khaled Fakhfakh (Président de la FTH), Guillemette Mansour (MCM-TunisiaTourism.info), Mouna Allani (Présidente commission Communication de la FTH), Dora Miled (Trésorière), Amina Sta (Vice-trésorière)

FRH Djerba: Assemblée le 29 mars

La fédération régionale de l’hôtellerie de Djerba annonce dans un communiqué d’aujourd’hui son assemblée non élective pour le 29 mars.

Communiqué de la Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud-Est

Convocation

Il est porté à la connaissance des adhérents de la Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud Est que son Assemblée Générale Ordinaire non élective se tiendra le **Jeudi 29 Mars 2018 à 10h: 00 à l’Hôtel Meninx à Djerba** à l’effet de délibérer sur l’ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et financier.
2. Questions diverses.

Ce communiqué tient lieu d’une convocation à chacun des adhérents remplissant les conditions statutaires pour participer à cette Assemblée.

Le membre empêché peut se faire représenter par un autre membre remplissant les conditions statutaires en adressant, trois jours au moins avant la date de la tenue de l’Assemblée, une procuration en son nom, soit par porteur contre décharge soit par fac-similé, à l’adresse suivante :

Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud Est
Av, Abdelhamid El Kadhi
Complexe Djerba Centre Houmt Souk Djerba 4180
Fax n° : 75 621 555

L’imprimé de procuration peut être retiré du siège de la Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud Est.